

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 9 avril à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 29      Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 3 avril 2018 s'est réuni le lundi 9 avril à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, CARBONNET Serge, CARRERE-GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoints, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, HOSPITAL Michel, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, MARCHAND Jean-Pierre, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, BRETAGNE Karine, SPECOGNA Marilyn, BROUILLON Hervé, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, CILLIERES Charles, BORDERIE Sophie, CERUTI Michel, GAY Laurent, MANIER Bernard, Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, CAMPS Brigitte, MAURIN Patrick, MAHIEU Anne

Pouvoirs : de MAURIN Patrick à ANGELY Lydie, de CAMPS Brigitte à BRETAGNE Karine, de MAHIEU Anne à HOCQUELET Joël

-----  
**C.26**

**Attribution de subventions aux associations culturelles, socio-éducative,  
animations pour l'année 2018**

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer aux différentes associations présentant « un intérêt public local », les subventions au titre de l'année 2018 suivant le tableau ci-dessous :

- **Associations culturelles**

<b>Nom des Associations Bénéficiaires</b>	<b>Subvention de Fonctionnement</b>
APACAM	104 500 €
MR POWER	110 200 €
Ensemble Pierre Taconne	1500 €
Festival Lyrique	65500 €
Lux in Tenebris	1100 €
Tous artistes Enfants	1000 €
Symphonistes d'Aquitaine	21000 €
Union Musicale	2900 €
Tarot Club de Marmande	150 €
Z art de Garonne	25175 €
Université populaire	2000 €
Le Théâtre de l'Atelier	300 €
Chœur Val de Garonne	1930 €
Association Régionale Val de Garonne	150 €

Québec	
LIMA Théâtre 47	1610 €
Compagnie Prométhée	4000 €
La Cerisaie	2000 €
Kit Culture	3000 €
Université du temps libre	300 €
L'Atelier et la Scène	300 €
<b>Total</b>	<b>348 615 €</b>

- **Associations Socio-éducatives**

<b>Nom des Associations Bénéficiaires</b>	<b>Subvention de Fonctionnement</b>
Association Beyssactions	150 €
Coopérative Scolaire Maternelle du Centre – Leopold Faye	150 €
Coopérative Scolaire Élémentaire E. Herriot	150 €
Coopérative Scolaire Maternelle E. Herriot	150 €
Comité de liaison des écoles publiques de Marmande	11700€
Coopérative Scolaire Jaurès Papillons	150 €
Coopérative Scolaire Thivras-Coussan Louis Aragon-Louise Michel	150 €
Pupille de l'enseignement public 47	270 €
Coopérative scolaire de l'Ecole Élémentaire Emile Labrunie	150 €
Coopérative scolaire de l'Ecole Maternelle Emile Labrunie	150 €
Coopérative Scolaire Maternelle Lolya- Jules Ferry (Coccinelle)	150 €
USEP Ecole Herriot	150 €
Coopérative scolaire de l'ecole Élémentaire de Lolya (Les Lutins)	150 €
<b>Total</b>	<b>13620 €</b>

- **Associations Secteur Animation**

<b>Nom des Associations Bénéficiaires</b>	<b>Subvention de Fonctionnement</b>
Confrérie des Chevaliers la pomme d'Amour	750 €
Les Vieux Boulons Marmandais	200 €
Comité Festif Marmande	1500 €
Los pimientos	2800 €
Kiwanis	1900 €
Association des Commerçants – ACAM	7250 €
<b>Total</b>	<b>14400 €</b>

**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

- Décide** d'attribuer les subventions 2018 suivant le détail ci-dessus.
- Dit** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2018 article 6574
- Précise** que le versement des subventions de fonctionnement ne pourra être effectué qu'après production du bilan financier et des comptes de l'exercice écoulé de l'association.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 –  
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,  
Marmande le 10 avril 2018



Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 16/04/2018  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 16/04/2018...



Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET